



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001 /AAONO/CRB/CIPM/BEC/2026 DU 09/02/2026

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

(En Procédure d'Urgence)

FINANCEMENT: BIP MINEDUB/EXERCICE 2026 (LOT1 ET LOT2)

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Rey-Bouba, le Maire (Autorité Contractante), lance un Appel d'offres National ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines Ecoles Primaires de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En Procédure d'Urgence).

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires - Etudes;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie – Elévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. TRANCHES/LOTISSEMENT slices/subdivision

Les travaux sont subdivisés en lots ci-après :

N° lot	OBJET
01	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP MAYO WONDE WINDE
02	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP OURO KESSOUM 2

4. COUT PREVISIONNEL



Le cout prévisionnel du présent projet est de vingt un million (21 000 000) francs TTC par lot.

5. DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires par lot**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de catégorie D du bâtiment et équipements collectifs installées au Cameroun.

7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP/MINEDUB de l'exercice 2026 sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes :

Lot 1: N° _____;

Lot 2: N° _____;

8. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **hors ligne**. Toutefois, lorsque des deux possibilités sont ouvertes, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

9. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **(420 000) quatre cent vingt mille par lot et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres**. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Le cautionnement émis dans le cadre de ce marché est constitué à 100% et est consigné à CEDEC conformément à la lettre circulaire N°0019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics.

10. CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier physique peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Rey-Bouba, dans les services du Maître d'ouvrage aux heures ouvrables à _____ (service (SIGAMP), numéro de porte, BP, téléphone : _____, fax, _____ e-mail _____ dès publication du présent avis.

11. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera contre présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de Rey-Bouba** d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

12. REMISE DES OFFRES

Pour les soumissionnaires hors ligne, les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Rey-Bouba au plus tard le 04/03/2026 à 10h00, heure locale. Elles devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 081 /AONO/CRB/CIPM/BEC/2026 DU 09/03/2026

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (En Procédure d'Urgence).

LOT N° _____

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13. RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;



Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 04/03/2026 à 11h00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

18. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Rey-Bouba.

19. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO/MOD au numéro 696 53 8 33

Ampliations :

- DDTP/MR ;
- DDMAP/MR ;
- ARMP/NO ;
- CIPM/RB ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES. -

Rey-Bouba, le 09/02/2026

LE MAIRE,
(Autorité Contractante)



Dewa Mohaman

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-REY

COMMUNE DE REY-BOUBA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

MAYO-REY DIVISION

REY-BOUBA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 001/ONIT/RBC/ITB/BCE/2026 OF 09/02/26 FOR THE EXECUTION OF
CONSTRUCTION WORKS OF TWO CLASSROOMS BUILDINGS IN SOME GOVERNMENT
PRIMARY SCHOOLS IN REY-BOUBA COUNCIL, MAYO-REY DIVISION, NORTH REGION.
(In Emergency Procedure)

FINANCING : PIB /MINEDUB 2026 (LOT1 AND LOT 2)

1. OBJECT

The Mayor of Rey-Bouba Council (Contracting Authority) hereby launches an Open National Invitation to Tender for construction works of two classrooms buildings in some government primary schools in Rey-Bouba Council, Mayo-Rey Division, North Region presented below, according to lots:

N° lot	Object
01	Construction work of two classroom in EP MAYO WONDE WINDE
02	Construction work of two classroom in EP OURO KESSOUM 2



2. CONSISTENCY OF WORKS

The nature of works includes:

- preliminary Works-Field study;
- Navying;
- Foundation;
- Stonework- Elevation;
- Framework – Roof;
- Metal woodwork;
- Electricity;
- Painting;
- Road works- network distribution water and other.

3. PARTICIPATION AND ORIGIN

Participation in this tender shall be open on equal conditions to all Cameroon-based public works contractors.

4. FINANCING

The estimated amount of this contract is **Twenty-one million (21,000,000) CFA francs per lot.**
Works under this tender shall be financed by the PIB/MINEDUB, Fiscal Year, lines:

Lot 1: N° _____;
Lot 2: N° _____;

IN

NB: A candidate may bid on both lots at the same time.

5. CONSULTATION AND ACQUISITION OF TENDER FILE

The tender file may be consulted during working hours at the Rey-Bouba Council from publication of this notice.

The tender file can be obtained at the Rey-Bouba Council upon publication of this notice, against presentation of a receipt of payment to the Rey-Bouba council treasury a nonrefundable amount of **one hundred thousand (100 000) CFA francs** representing the acquisition costs of the tender file.

When removing the tender file, bidders will have to register leaving their full address (PB, fax, phone, etc...).

6. SUBMISSION OF TENDERS

Each of drafted in English or French in seven (7) copies, including one (01) original and six (6) copies marked as such, should deposited at the Rey-Bouba Council not later than the 04/03/26 at 10 am prompt and should carry the inscription:

"N° 001/ONIT/RBC/ITB/BCE/2026 OF 09/02/2026
FOR THE EXECUTION OF CONSTRUCTION WORKS OF TWO CLASSROOMS BUILDINGS IN SOME
GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS IN REY-BOUBA COUNCIL, MAYO-REY DIVISION, NORTH REGION
(In Emergency Procedure)

LOT N° _____

To be opened only at the tender-evaluation session".



7. ADMISSIBILITY OF OFFERS

Tenders shall include a provisional guaranteed issued, in keeping with the model indicated in the tender documents, by a banking institution approved by the Ministry of Finance. It shall stand at **four hundred twenty thousand (420 000) CFA Francs per lot**. The provisional guarantees of unsuccessful tenderers shall be released automatically at most thirty (30) days with effect from the expiration of tender validity. That of the successful tenderer shall be released as soon as the definitive guarantee shall have been constituted.

Lest they be rejected, shall be submitted only the originals or true copies of the others relevant administrative documents, certified by the issuing services or by administrative authorities in keeping with the provisions of the Special Tender Regulations.

They must have been issued no more than three (3) months prior to the tender-submission deadline, or after the signing of this tender notice.

Any tender not in keeping with the requirements of the tender file, especially one wherein there no provisional guarantee issued by a first class banking institution approved by the Ministry of Finance, shall be rejected.

8. OPENING OF TENDERS

The administrative documents, the technical and financial proposals shall be opened on 04/03/26 at 11 am local time, by the Internal Tenders Board, in the presence of tenders at the meeting Hall of the Rey-Bouba Council. Only bidders may attend the opening session or be represented by a person of their choice duly authorized.

NB: Tenders will be opened at one time.

9. EXECUTION DEADLINE

The maximum execution deadline shall be **three (03) calendar months** per lot.

10. MAIN ELIMINATORY CRITERIA

The main relative criteria to the elimination of the offers of the candidates are defined like below:

- Absence of bid deposit;
- Non-compliance with a piece of the administrative file (after a 48-hour delay for the relevant bidders);
- False statement or falsified part;
- Any technical offer with a score of less than 70% (Yes) will be considered bad and excluded from the rankings;
- Lack of a quantified unit price;
- Non-compliance with the submission model.
- To hold a contract that was abandoned during previous budget years (2023, 2024 and 2025).

11. ESSENTIAL CRITERIA

The criteria relating to the qualification of the candidates will relate to:

11.1 - TECHNICAL OFFERS WILL BE EVALUATED ON THE BASIS OF THE FOLLOWING CRITERIA

No	Essential criteria	Binary notation
1	General presentation of the offer	Yes/No
2	Turnover	Yes/No
3	Access to a line of credit or other financial resources	Yes/No
4	Contractor's references	Yes/No
5	Staff experience	Yes/No
6	Availability of materials and equipment	Yes/No
7	Financial capacity	Yes/No



Only the offer having obtained a score greater than or equal to 70% of yes will be qualified for the rest of the procedure.

11.2 - EVALUATION OF FINANCIAL OFFERS

It will consist of examining only bids with a technical score of at least 70% of yes.

- The constituent parts of the DAO;
- Financial proposals (only the price in words of the list of unit prices is authentic).

12. DURATION OF VALIDITY OF TENDERS

Bidders remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline for submission of bids.

13. AWARD

The contract will be awarded to the bidder whose bid was evaluated as lowest and technically qualified to perform the contract satisfactorily.

14. ADDITIONAL INFORMATION

Additional information can be obtained during working hours from the Municipality of Rey-Bouba.

Rey-Bouba the, 09/02/2026

Copies :

- DDTP/MR ;
- DDMAP/MR ;
- ARMP/NO ;
- ITB /RB ;
- POSTING ;
- CHRONO/ARCHIVES.-

The Mayor,
(Contracting Authority)



Dewa Mohaman